



FORMATION DOCTORALE DE L'UNIVERSITÉ D'ANTANANARIVO

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

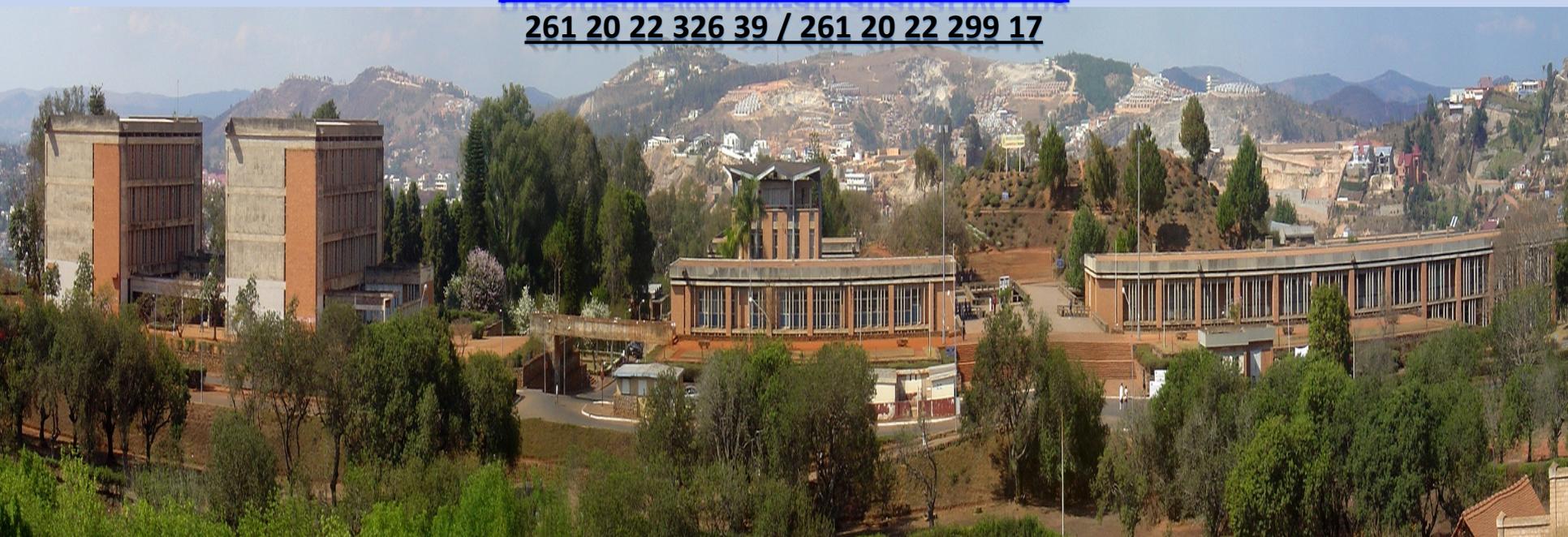
PRÉSIDENT : *Pr. ANDRIANTSIMAHAVANDY ABEL*

Campus Universitaire d'Ambohitsaina, BP 566,

Antananarivo 101 MADAGASCAR

presidence@univ-antananarivo.mg

261 20 22 326 39 / 261 20 22 299 17



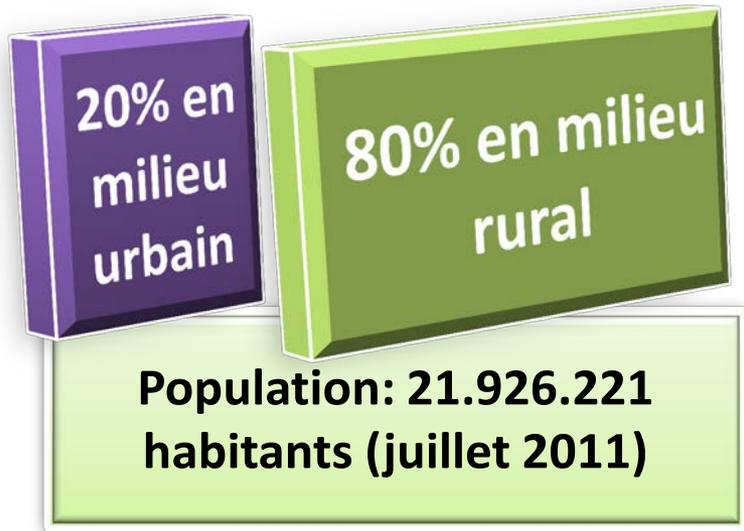


PROFIL PAYS ET IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DOCTORAUX

PROFIL PAYS

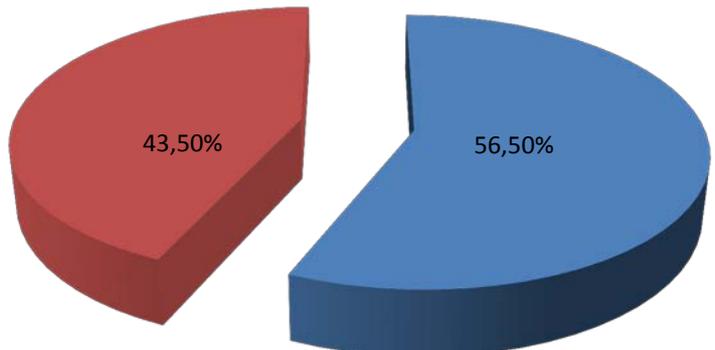


(Vallée de Sahatany)

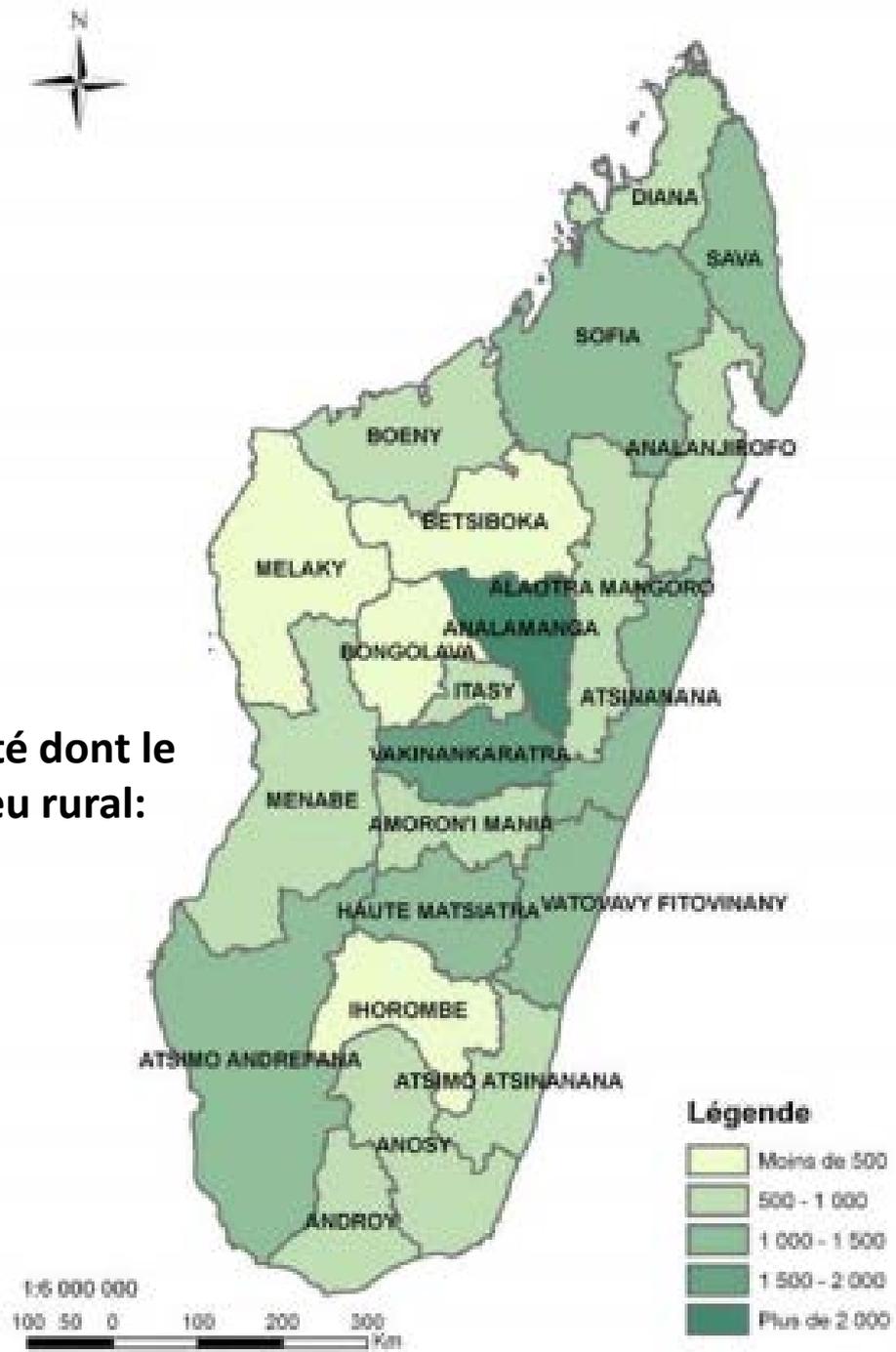


Pays:

- En pleine crise sociopolitique
- pas de plan national de développement
- **56, 50%: Population d'une extrême pauvreté dont le ratio de pauvreté extrême plus élevé en milieu rural: 35% contre 21.5% en milieu urbain.**



(Institut National de la Statistique de Madagascar 2011)



**PROFILS DU SECTEUR
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR et de
L'UNIVERSITÉ
D'ANTANANARIVO**

Systeme national d'enseignement superieur : Les universites sont sous tutelle du Ministere de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique



Problématique

Systeme desuet: pas de reforme coherente depuis plusieurs decennies

Programmes de recherche : pas une priorite universitaire a cause de la "democratisation de l'enseignement" depuis les annees 80

Vieillessement du corps professoral (moyenne d'age des enseignants-chercheurs de 56 ans)

donnee statistique nationale sur la recherche et le financement de la recherche non disponible.

Principale agence de financement de la Recherche : l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).



Enjeux

Principaux défis de l'enseignement supérieur

Gestion et organisation de la recherche : Universités malgaches actuellement dans la phase de **mise en œuvre du système LMD**

Adoption du système LMD: accréditation des programmes d'enseignement et de recherche par la **Commission Nationale d'Habilitation (CNH)**

Formation de la relève à travers la promotion de la recherche, prévu dans **la réforme en cours**

Promotion de la recherche : mise en place d'Ecoles Doctorales thématiques et le **Consortium d'Ecoles Doctorales (CEDM)**

Publications universitaires : dans la revue en ligne <http://madarevues.recherches.gov.mg>

Les thèses et mémoires numérisés par le Service de la Bibliothèque universitaire et diffusés via Internet.

PROFIL DE L'ETABLISSEMENT

Création de l'Université : **1961**

Organisme fondateur de l'établissement :

Fondation de l'Enseignement Supérieur Charles de Gaulle

Statut : Etablissement public,

Accréditation en 1961 – Accréditation dans le système LMD, en cours

Axes thématiques de l'établissement :

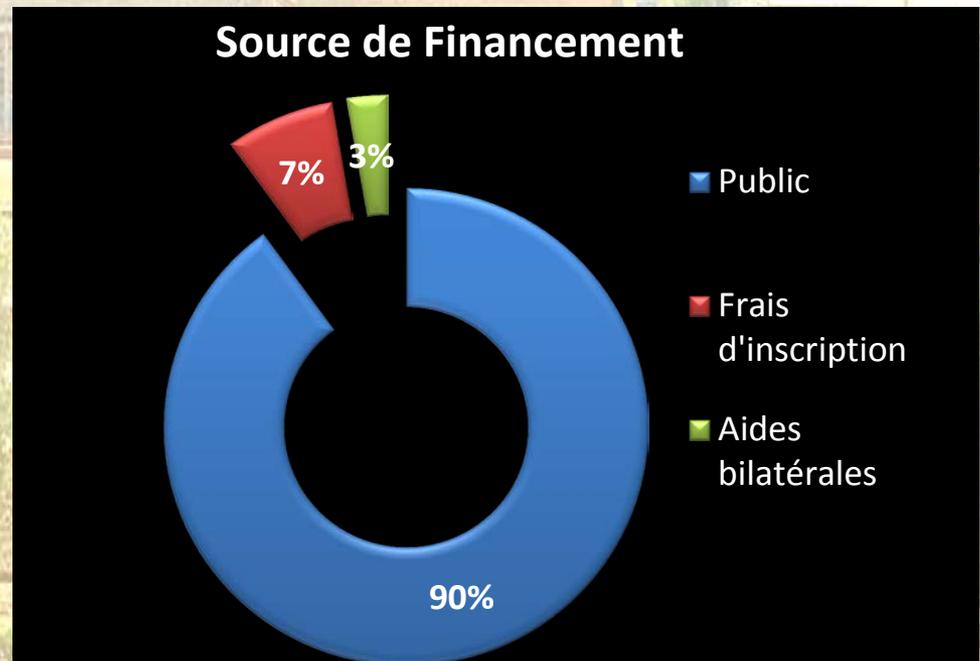
- Art, Lettres et Langues
- Sciences de la Société
- Sciences de la Santé
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences et technologie
- Sciences de l'éducation

Emplacement géographique : **urbain**

Langue principale d'enseignement :
français

Tradition académique :

modèle institutionnel français



Les 7 Établissements -

FAC.DEGS



FAC.SCIENCES



FAC.LETTRES



4 Facultés
3 Ecoles

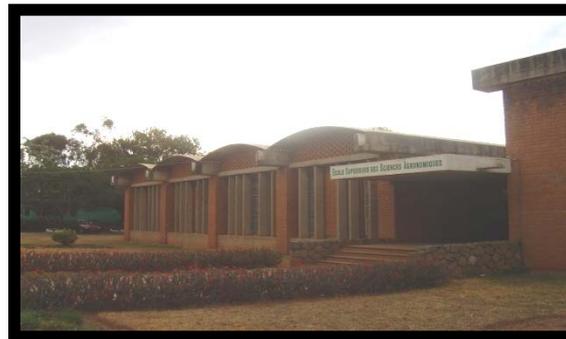
FAC.MEDECINE



ESPA



ESSA



ENS



Structure de l'Université d'Antananarivo

Facultés

**Droit, Economie,
Gestion et Sociologie
(FAC.DEGS)**

Sciences (FAC.SCIENCES)

**Lettres et Sciences
Humaines
(FLSH)**

**Medecine
(FAC.MEDECINE)**

Ecoles

**Ecole Supérieure des
Sciences
Agronomiques (ESSA)**

**Ecole Supérieure
Polytechnique
d'Antananarivo (ESPA)**

**Ecole Normale
Supérieure (ENS)**

Instituts de Recherche

**Institut de Civilisations /
Musée d'Art et d'Archéologie
(ICMAA)**

**Institut et Observatoire de
Géophysique d'Antananarivo
(IOGA)**

**Laboratoire de Radio
Isotopes (LRI)**

**Institut pour la Maîtrise de
l'Energie (IME)**

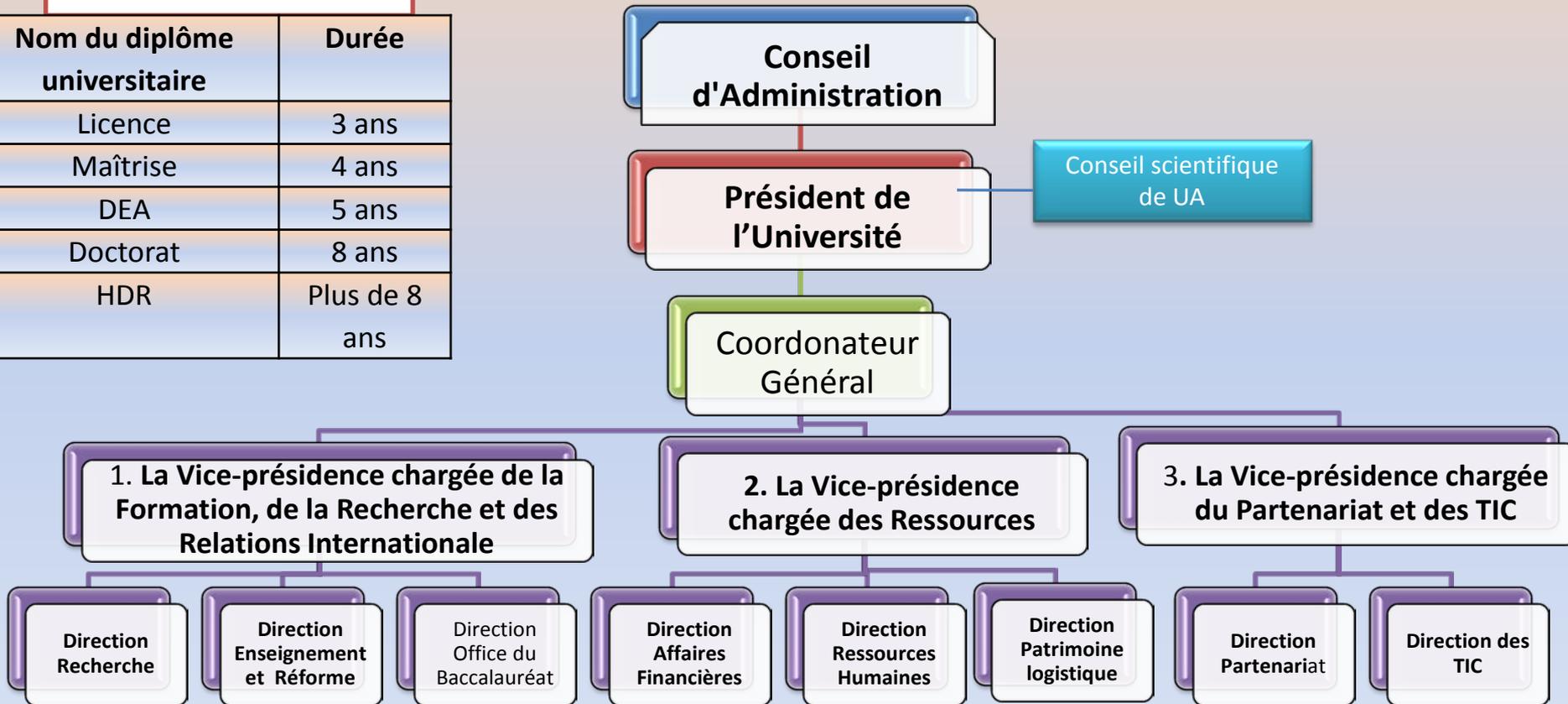
**Institut d'Infectiologie
Charles Mérieux**

**Institut des Hautes
Energies de Madagascar
(IHEP-MAD)**

Organigramme

Structure académique

Nom du diplôme universitaire	Durée
Licence	3 ans
Maîtrise	4 ans
DEA	5 ans
Doctorat	8 ans
HDR	Plus de 8 ans



PLAN STRATÉGIQUE DE LA RECHERCHE: PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL (PSDI) QUI COUVRE LA PÉRIODE 2011-2015 À L'ÉCHELLE DE TOUTE L'UNIVERSITÉ

Cf. Rapport de mission d'identification de la CUD Annexe 3, cf. fin du document

Priorités sur La qualité de la recherche et de l'enseignement :

- mettre les formations et la recherche aux normes et standards internationaux par la mise en place du système LMD ;
- développer la collaboration entre les centres nationaux de recherche et les facultés
- adapter la formation et la recherche aux besoins du développement socio-économique du pays

Structures mises en place pour mettre en œuvre le plan :

Direction Recherche composée de trois services :

- valorisation de la recherche
- promotion des conférences et des publications
- études doctorales.

Mécanismes d'évaluation des réussites :

le PSDI est encore dans la phase de mise en place.

Changements les plus importants proposés dans le plan : Le passage au système LMD

Situation de l'université au niveau national : Top 5%

Programmes de 3^{ème} cycle/doctorat : géré par le Conseil Scientifique de chaque Faculté ou Ecole

PROGRAMMES DOCTORAUX

SITUATION ACTUELLE

- ❑ **Elaboration des programmes doctoraux** par Le Conseil Scientifique de chaque Faculté
- ❑ **Critères d'ouverture d'un programme** : Nombre d'étudiants intéressés par le programme ; Existence d'enseignants-chercheurs de rang magistral ; coopération interuniversitaires ; besoins identifiés au niveau de la société (demande sociale).
- ❑ **Actuellement**, la gestion des admissions est effectuée par les services de la scolarité de chaque faculté.
- ❑ **Conditions requises** : DEA ou diplôme reconnu équivalent ; projet de recherche accepté CEDM approuvé par une commission ; avoir un directeur de thèse de rang magistral.
- ❑ **Mécanismes de soumission d'un projet de recherche** : Thème novateur ; acceptation du projet par un laboratoire de recherche ; thème soumis à une commission.

SITUATION APRES PASSAGE AU SYSTEME LMD (en cours) :

- ❑ Consortium d'Ecoles doctorales de Madagascar (CEDM) :Regroupe toutes les écoles doctorales en cours d'habilitation/accréditation
- ❑ Commission Nationale d'Habilitation (CNH) accrédite les formations doctorales dans la mise en œuvre du système LMD.
- ❑ Condition d'inscription en doctorat: candidat titulaire d'un diplôme national de master ou d'un diplôme reconnu équivalent et avoir obtenu l'approbation de son dossier par le Conseil de l'Ecole Doctorale sur proposition de l'équipe d'accueil selon des critères préétablis

Eléments qui entrent en compte dans le processus de décision : Développement économique local et régional ; aspects environnementaux ; thèmes liés aux OMD ; aspects sociaux ; Planification stratégique ; demande des étudiants selon leur projet professionnel ; demande des entreprises; convention avec les donateurs.



Processus d'habilitation/d'accréditation d'une ED

Niveaux de programmes, étudiants inscrits en 2011-2012 (pas de donnée disponible)

Niveaux	Etudiants inscrits par niveau (2010)
A. Premier et deuxième cycles	22 779
B. Doctorat	227
C. Post-doctorat	(à remplir SFED)

Répartition doctorants par sexe (année universitaire 2011/2012)

Programmes de recherche - Délai d'obtention et Type de diplôme final délivré

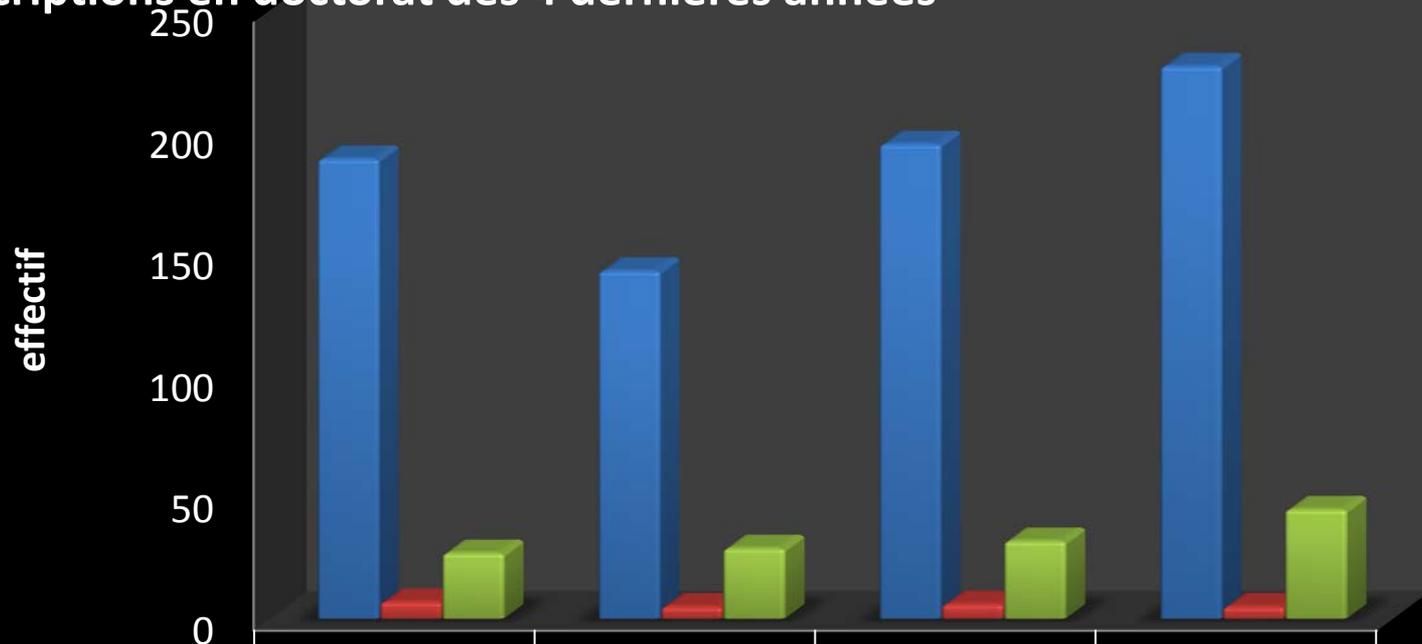
Unité académique	Programme de recherche/d'études	Délai d'obtention	Diplôme délivré	TOTAUX		
				H	F	Total
DEGS	Droit des Affaires	3 ans	Doctorat	0	0	0
	Economie/Gestion	3 ans	Doctorat	1	2	3
	Sociologie	3 ans	Doctorat	3	1	4
FLSH	Lettres et Sciences Humaines	3 ans	Doctorat	1	0	1
SCIENCES	Maths/Info	3 ans	Doctorat	7	0	7
	Physique /Chimie		Doctorat	20	2	22
	Sciences Naturelles		Doctorat	34	66	100
MEDECINE	n/a	n/a	Doctorat	n/a	n/a	n/a
ESSA	Eaux et Forets	3 ans	Doctorat	2	3	5
		3 ans	HDR	1	0	1
	Agriculture	3 ans	Doctorat	4	2	6
		3 ans	HDR	0	1	1
	IAA	3 ans	Doctorat	1	0	1
		3 ans	HDR	1	0	1
	Agromanagement	3 ans	Doctorat	0	0	0
		3 ans	HDR	0	0	0
3 ans						
ESPA	Génie Minérale	3 ans	Doctorat	3	2	5
			HDR	2	0	2
ENS	-	-	-	-	-	-

Durée officielle : 3 ans mais généralement plus ;

type de programme : cours + recherche ; à temps partiel

Pourcentage d'Abandon des doctorants : 10%

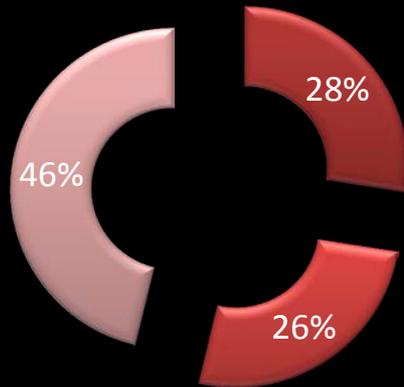
Effectif étudiants en 3ème cycle : Inscriptions en doctorat des 4 dernières années



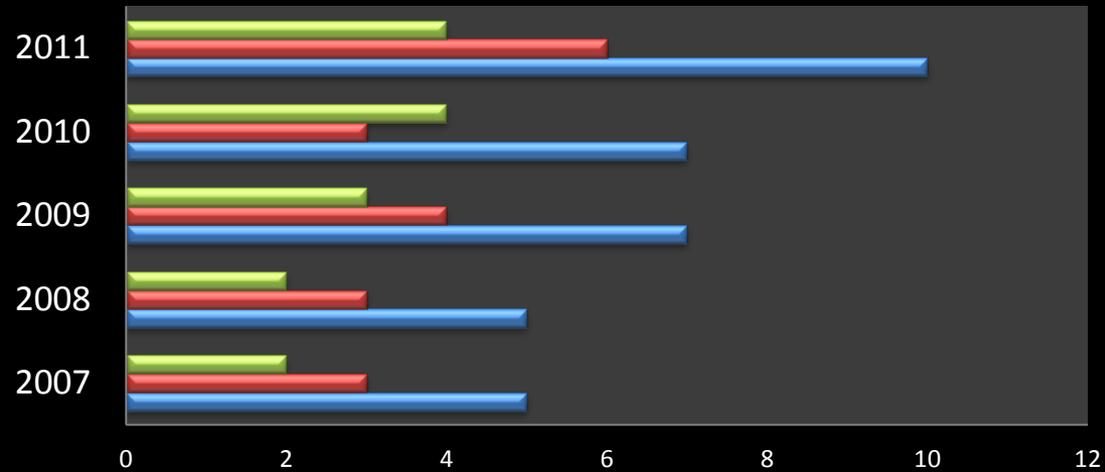
	2007	2008	2009	2010
■ Effectif pour toute l'université	189	143	195	227
■ Nombre de facultés concernées	7	5	6	5
■ Effectif moyen par Faculté	27	29	32	45

% des doctorants qui enseignent

■ année 2010 ■ année 2011 ■ année 2012



Exemple de donnée du Département des Eaux et Forêts: répartition des doctorants par sexe au cours des 5 dernières années



	2007	2008	2009	2010	2011
■ Féminin	2	2	3	4	4
■ Masculin	3	3	4	3	6
■ Effectif	5	5	7	7	10

❑ Programmes de partenariat dans le cadre d'une coopération interuniversitaire ou d'une mobilité : 30%.

❑ Facteurs d'attraction influençant les décisions à étudier dans notre université :

Mise à disposition du matériel de base nécessaire pour travailler ; prestige de la Faculté

❑ Facteurs de dissuasion

Faible rémunération ; mauvaises conditions de la recherche ; faible satisfaction en termes de recherche ; manque d'opportunités professionnelles ou de perspectives de carrière ; instabilité politique ; manque de technologie et de matériel pour travailler.

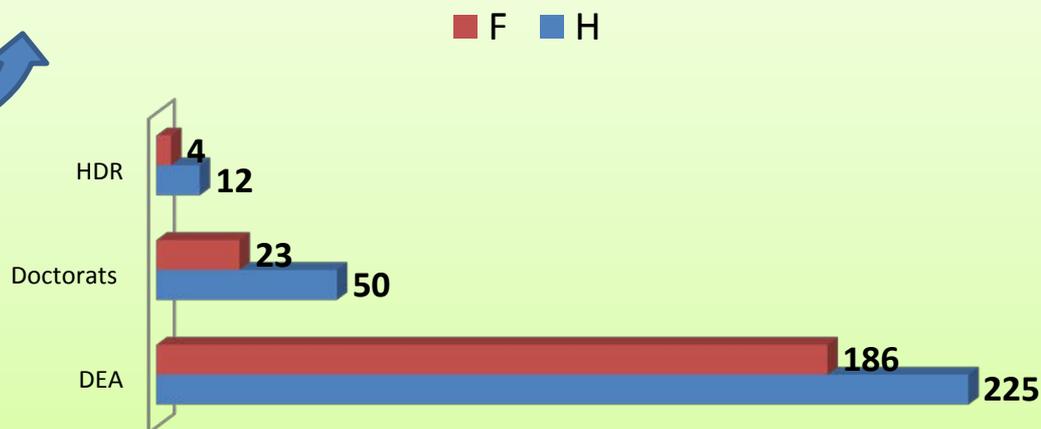
❑ Politique au plan de la recherche

Recrutement sporadique ; supervision des doctorants. En cours, dans le passage au système LMD harmonisation des qualifications avec d'autres établissements et régions

❑ **Production de l'université:** valeur moyenne évaluée à 45,5 diplômés (Docteurs et HDR) par an.

❑ **Publications :** un recensement cours dans le cadre de la réforme.

Soutenances réalisées pour toute l'université de 2000 à 2011



INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE ET D'EDUCATION POUR LES DOCTORANTS

Qualité

minime :
équipement des
salles pour
séminaires groupés
; installations
bibliothèque ;
ressources TIC et
connectivité

mauvaise : stocks de la
bibliothèque laboratoires et
installations pour des ateliers
spécifiques ; Ressources TIC
en recherche et éducation
pour les programmes
doctoraux (420 ordinateurs)

adéquate:
accessibilité
et mobilité
sur le campus

Problèmes d'accès aux ressources TIC

**nombre insuffisant de
laboratoires
informatiques, matériel
obsolète ; connexion
Internet non accessible
partout et pour tous ;
connaissances de base
insuffisantes**

SUPERVISION DES DOCTORANTS

Base du corps enseignant:

*expérience en
matière de
supervision ;
*méthodes de
recherche ;
*travail sur
terrain

Pourcentage de doctorants supervisé par

- enseignants
locaux : **90%**
- enseignants
étrangers : **5%**
- les deux : **5%**

Niveaux académiques des directeurs de thèses, qualification s et sexe :

Professeurs :
53 H ; 24 F

**Formation
formelle ou
coaching
pour les
nouveaux
superviseurs**
: à réaliser
dans le cadre
de la réforme
(pédagogie
universitaire)

**Avantages
superviseurs**
réduction des
heures
d'enseigne-
ment et/ou
indemnités

**Nombre de
doctorants
par
membre
du corps
enseignant**
(moyenne)
: 2

Financement non géré au niveau central au sein de l'université.

Sources de revenus

La réforme prévoit une gestion des programmes par les écoles doctorales, dans le cadre de la politique du Consortium des Ecoles Doctorales et celle de l'établissement support, ainsi que les bourses doctorales.

Nombre et valeur des bourses de recherche : pas d'octroi de bourses nationales d'études pour les doctorants ; bourses de mobilité dans le cadre de projets internationaux

Brevets déposés : 0

Montant des fonds extérieurs alloués au cours des trois dernières années : Dons en matériel

Année universitaire	Type de bourse	Nombre total de bourses de recherche	Valeur en dollars US
2009/10	Bourses nationales	0	
	Bourses internationales	1	4 625
2010/11	Bourses nationales	0	
	Bourses internationales	5	66 250
2011/12	Bourses nationales	0	
	Bourses internationales	2	37 500

Bourses de recherches de recherche (Université d'Antananarivo) au cours des trois dernières années

(Directeur Administratif et Financier ,2012)

COOPERATION DES PROGRAMMES DOCTORAUX

⇒ Agences et institutions finançant les programmes de recherche

- Agences nationales de coopération (FOFIFA, etc.)
- Organisations internationales (CIRAD, IRD, etc.)
- Fondations privées (Fondation Mérieux, Institut Pasteur)

⇒ Interlocuteurs pour la mise en place des projets de coopération liés aux programmes doctoraux

- Vice-présidence de la Formation, de la Recherche et des Relations internationales
- Les écoles doctorales
- Les départements académiques
- les chercheurs (au plan personnel)

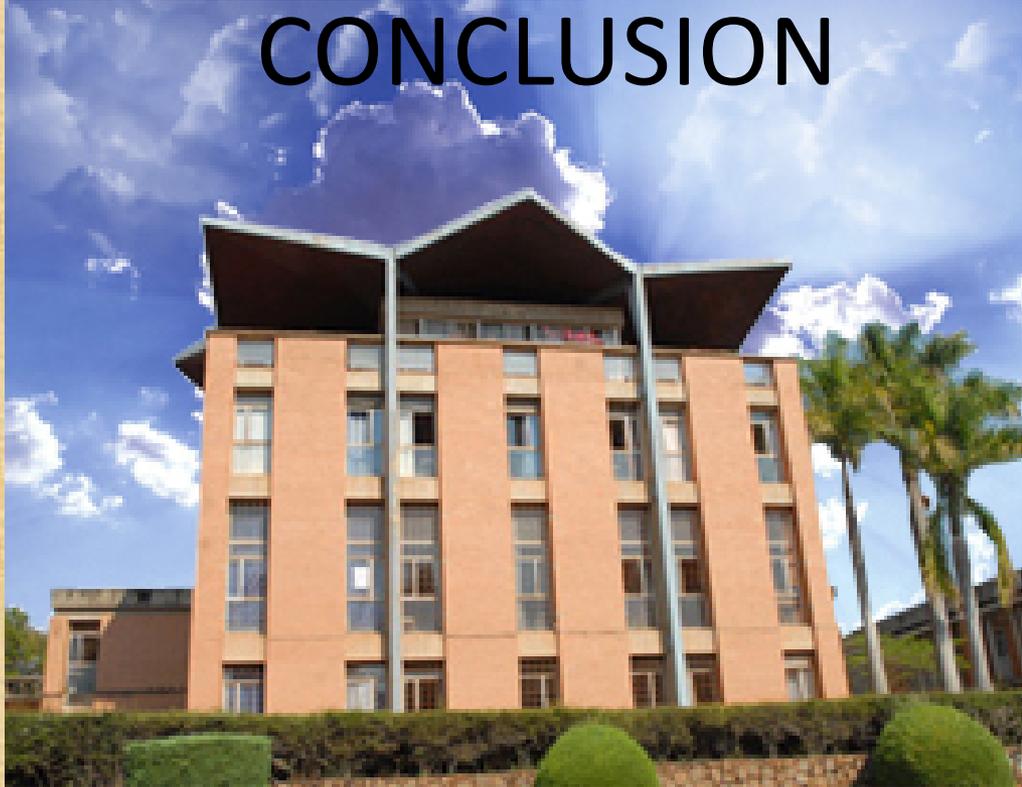
⇒ Instruments de coopération pour le renforcement des programmes doctoraux

- Programmes de bourses extérieures
- Subventions de recherche
- Accords de jumelage

⇒ Secteurs d'action des projets internationaux de coopération avec les programmes doctoraux

- Recherche fondamentale guidée
- Recherche appliquée
- thèses guidées
- Ressources pour fournir aux doctorants un équipement de base
- Ressources technologiques et numériques
- Infrastructures de l'université (bâtiments, mobilité, etc.)

CONCLUSION





RÉFORMES POLITIQUES DES PROGRAMMES DOCTORAUX

- 1. Passage au système LMD**
- 2. Mutualisation des ressources à travers un renouvellement des programmes de recherche et une multidisciplinarité des offres de formation**
- 3. Echange d'enseignants-chercheurs avec des programmes de recherche communs**
- 4. Recherche de financements autres que les subventions gouvernementales**
- 5. Favoriser la mobilité des enseignants-chercheurs et des doctorants**
- 6. Participation du secteur économique à la gestion de l'université**

Sources des données

Service des Ecoles Doctorales (Direction de la Recherche), Service des Relations Internationales, Direction de l'Enseignement et de la Réforme (Vice-présidence chargée de la Formation, de la Recherche et des Relations Internationales), Secrétariats principaux des Facultés et Ecoles



Merci de votre aimable
attention!